

LA PLUS FORTE VENTE DE LA REGION
LILLE. 106, Rue de Paris
PARIS. 43, Bd Haussmann

JOURNAL D'INFORMATION

L'Égalité

de Roubaix - Tourcoing

BUREAUX :
ROUBAIX : Téléph. 9-51
45, rue de la Gare, 45
TOURCOING : Téléph. 9-65
3, rue Fidele Lahoucq

Directeur : Eug. GUILLAUMF

RATIONALISATION

On peut dire ou penser ce qu'on veut des Américains, mais on est bien obligé de reconnaître qu'ils ne font rien qui ne soit mûrement étudié. Ils ont un respect profond de la méthode et, même quand ils font des blagues, ils le font méthodiquement.

Comme tout le monde le sait, l'U.S.A. envisage le retour, au moins partiel, au régime humide. Comme tout le monde le sait également, le régime sec a donné lieu à un développement véritablement magnifique de l'ivrognerie et à une recrudescence particulièrement aiguë de la criminalité. Dans un pays aussi peu réfléchi que le nôtre le passage de la sécheresse à l'humidité se serait fait en cinq secs, notre esprit léger se satisfaisant d'une expérience répétée à des millions d'exemplaires depuis qu'il y a des hommes et d'après laquelle on est certain que chaque fois que ces derniers boivent trop d'alcool, ils sont ivres.



...la bière est une boisson bienfaisante

Le père Noël est le premier qui ait fait cette constatation et ça ne date pas précisément d'avant-hier.

En bien ! malgré leur respect pour les saintes Écritures qui donnent à cette expérience millénaire le caractère d'un article de foi, les Américains ne sont pas encore tout à fait sûrs qu'il existe une relation de causalité entre l'absorption des liquides alcooliques et les manifestations habituelles de la sociologie. Et avant d'autoriser les libres citoyens de la libre Amérique à boire de la bière à leur soif, les autorités qui veillent sur leurs destinées se sont livrées à une enquête minutieuse.

Elles ont chargé, nous apprend une information, une mission spéciale, présidée par le professeur Yandell, de se rendre dans un pays où la bière est la boisson nationale et d'y étudier les effets de ce liquide sur l'organisme humain. Sur quoi M. Yandell et ses missionnaires ont pris le bateau puis le chemin de fer et ont débarqué à Munich.

Ils ne pouvaient pas mieux choisir. Une enquête sur la bière et les buveurs de bière ne peut être mieux suivie que dans la capitale de la Bavière dont la « Löwenbräu », la « Hackerbräu » et autres crues en « brau » font la juste célébrité. Et l'on nous annonce que le professeur Yandell a rapporté de sa mission la conviction que la bière n'est pas une boisson nuisible, mais au contraire bienfaisante pour la santé.

Il n'est pas besoin d'aller à Munich pour savoir ça. N'importe quel Bruxellois, assis devant une choppe de « Gueuze » à une terrasse du boulevard Anspach, aurait affirmé au professeur Yandell que « la bière ça est du pain liquide, savez-vous ! » Et il aurait suffi au professeur de voir l'imposante carrure des bons flamands et le teint fleuri de leurs épouses pour être assuré des vertus bienfaisantes de la bière.

Il fallait cependant que les missionnaires se rendissent à Munich. Ils voulaient réunir une documentation complète sur les effets de la bière sur l'organisme. Car c'est là seulement qu'on a poussé jusqu'à la perfection les conditions optimales d'absorption de ce liquide.

Dans certaines brasseries munichoises, en effet, on remet à chaque client une petite étiquette dans le genre de celles qu'on emploie dans les gares pour les bagages. Cette étiquette porte la mention : « Ich kenne die Flasche ». On peut traduire ainsi : « Je fais la bombe cette nuit ». Une petite ficelle permet de l'accrocher à sa boutonnière après, tontois, avoir rempli la case réservée à l'adresse de l'intéressé. L'étiquette porte d'autre part cet avis : « l'argent pour payer le cocher est dans la poche gauche de mon gilet ». De sorte qu'après avoir garé dans la dite poche les quelques marks nécessaires au transport du cadavre, l'amateur peut, sans aucun souci s'attaquer au record du litre. Grâce aux bons soins de « Kellner » et à l'étiquette accrochée à sa boutonnière, il est sûr de se réveiller le lendemain, ou le surlendemain, dans son lit.

Et si, avant le fatal « knock-out », le champion se trouve l'estomac un peu embarrassé par une petite indigestion entre les dents bien serrées et le délicat que nécessaire à l'entretien de la soif, il peut se rendre en un lieu isolé où une cuvette que surmonte un écriteau : « Für Seekrank ! » (Pour le mal de mer !) lui offre, avec deux poignées fixées au mur et destinées à raffermir un équilibre chancelant, un émonctoire des plus convenables.

Soyons assurés que la mission envoyée par un pays qui a le culte du « Self-Management » et du « Rationalisierung » de la cuite ainsi rendue inoffensive, et qu'elle n'est nullement conchy à la nocivité de la bière pour les estomacs allemands. Pas plus du reste qu'en passant par Bavière, Boyerfrier, elle n'est conclue, après une visite à Bideferre, que sous les chiens de France avaient une goule de bois.

LE PARLEMENT VA REPRENDRE MARDI SES TRAVAUX

On prévoit que le vote définitif du budget n'aura pas lieu avant le 15 avril, ce qui entraînera l'adoption de quatre douzièmes provisoires

Comme il est prévu dans la Constitution, les travaux parlementaires reprendront le 10 janvier, second mardi de l'année. Conformément au règlement, la séance de rentrée sera présidée par le doyen d'âge, M. Groussau, député de la dixième circonscription de Lille, qui, né le 17 juin 1851, se trouve actuellement dans sa quatre-vingt-deuxième année.

Les candidats au bureau de l'Assemblée

Cette première séance sera consacrée à l'élection du bureau de l'Assemblée qui comprend, outre le président, quatre vice-présidents, douze secrétaires et trois questeurs. M. Fernand Bouisson n'aura pas de concurrent au fauteuil présidentiel. Un poste de vice-président est vacant, celui de M. Miellat, devenu ministre des Pensions ; trois candidats ont été présentés : MM. André Hesse, Deyris et Chamard, entre lesquels le groupe socialiste aura à choisir. Les autres vice-présidents sortants, MM. Moncelle, Henry Paté et Delbos, n'auront sans doute pas de concurrent. Les trois questeurs : MM. Barthe, Franchard et Cazals, qui appartiennent aux groupes de la majorité, seront vraisemblablement réélus. Quant aux secrétaires, ils demeureront dans leurs fonctions, puisqu'ils n'ont été élus qu'il y a sept mois et que le renouvellement par roulement ne se produit qu'après une année complète. L'installation du président et des autres membres du bureau sera probablement renvoyée au mardi 12 janvier, et sera alors suivie de la fixation de l'ordre du jour.

Le projet de douzième provisoire serait déposé jeudi

Il paraît probable que le ministre des Finances déposera jeudi son projet de douzième provisoire, que la commission des finances étudiera aussitôt. Ainsi, dès le lendemain de sa rentrée, la Chambre se trouvera saisie du problème financier et budgétaire dont la solution constituera l'œuvre essentielle à réaliser au cours de la session qui va s'ouvrir.

Le budget de 1933

La discussion du budget de l'exercice 1933 ne sera pas entamée avant le mois de février. La commission des finances a fait pendant de son mieux pour entreprendre et poursuivre sa tâche, mais elle a subi un retard, notamment à la suite du refus des socialistes de mettre en délibération les rapports particuliers qu'ils ont à soumettre à l'approbation de leurs collègues, sans que la commission ait statué sur l'ensemble.

La commission a encore à examiner quelques-uns des budgets des lois volumineux : tels que ceux des travaux publics, de l'éducation nationale, de la guerre, de l'air, des postes et télégraphes, des conventions et chemins de fer de l'Etat. La loi des finances ne sera, abordée que lorsque la Chambre aura statué sur les moyens d'assurer l'équilibre du budget que M. Henri Chéron se propose de lui soumettre dans le prochain projet de douzième provisoire.

(LIRE LA SUITE EN DEUXIEME PAGE)

Un homme a péri, à Lille, dans les flammes d'un incendie

SURPRIS PENDANT SON SOMMEIL, il a vraisemblablement subi une atroce agonie



A GAUCHE : L'entrée de l'atelier incendié, derrière la porte daquel on trouve le cadavre ; les fenêtres de l'étage sont celles de la chambre-bureau où le constructeur mécanicien fut surpris par l'incendie. — A DROITE : La victime, M. Albert VIVEGNIEN, alors qu'il accomplissait son service militaire.

Un cours d'un tragique incendie dont on ne peut établir exactement les circonstances, un homme a trouvé la mort, la nuit de vendredi à samedi, à Lille. Le malheureux a péri asphyxié et brûlé.

Voici comment ce tragique événement s'est déroulé :

L'alarme est donnée

Il était environ 3 h. du matin lorsque les agents Heldenberghé et Desrumaux, du poste du 6e arrondissement à Lille, effectuant une ronde et passant boulevard Montebello, remarquèrent une lueur anormale dans un petit bâtiment situé en continuation de l'atelier de mécanique installé au n° 30 du boulevard précité, par M. Albert Vivegnien.

Comme de la fumée s'échappait par les fissures d'une fenêtre, les agents s'arrêtèrent sans aucun doute. Un incendie venait de se déclarer. Aussi, après avoir essayé en vain d'éveiller les occupants de l'immeuble, MM. Heldenberghé et Desrumaux sonnèrent-ils à la pharmacie Beudant toute proche du lieu de l'incendie et, de là, par téléphone, alertèrent les sapeurs-pompiers de Malus. Ceux-ci, sous le commandement du commandant Viseur, du capitaine Leleu, ne tardèrent pas à arriver et, avec vigueur après avoir enfoncé les portes, attaquèrent le foyer principal de l'incendie situé à l'étage d'un bâtiment qui prend accès au fond de l'atelier Vivegnien, long de 30 mètres, et auquel on accède par un escalier.

À 3 h. 45, tout autre danger était conjuré, et l'affaire, en l'absence de tout occupant semblait en rester là, le feu

Un corps grillé en bas d'un escalier

Malheureusement, une découverte macabre vint sinistrement aggraver cette affaire, lui donner une importance qu'on ne soupçonnait pas d'abord.

L'agent Desrumaux, désireux de se rendre compte par lui-même que tout danger d'extension de l'incendie était conjuré, était monté dans le bâtiment où le sinistre s'était déclaré, lorsque redescendant par l'escalier qui faisait communiquer ce bâtiment avec le reste de l'atelier, il aperçut à trois mètres, dans un recoin, sur pied de l'escalier, entre une machine-outil et un mur, un corps humain, complètement nu allongé à terre.

Effaré, il s'approcha avec deux sapeurs-pompiers et constata que le corps portait d'affreuses brûlures et que seuls, quelques lambeaux de vêtements adhéraient encore à la chair calcinée. On devine l'émotion des témoins !. Nul doute, cet homme avait été surpris par l'incendie, était mort, dévoré par les flammes, et s'était traîné agonisant, à bout de forces, en ce recoin obscur jusqu'alors nul n'avait pu soupçonner sa présence. Détail macabre : incrustés dans la chair, deux boutons de pantalons se remarquaient sur les reins de la victime, entourés d'un cercle bleuâtre.

(LIRE LA SUITE EN TROISIEME PAGE)

Le « faiseur d'or » Dunikowski condamné à deux ans de prison

Il devra en outre restituer environ trois millions aux parties civiles

Le onzième chambre correctionnelle de la Seine a condamné, au début de son audience de samedi après-midi, Dunikowski, l'homme qui se vantait de « faire de l'or », à deux ans de prison sans sursis, et 100 francs d'amende.

Les parties civiles obtiennent les restitutions ou dommages-intérêts suivants : Société Finindus, 576.144 fr. 85 ; Van Hoest, 1 million 325.673 fr. 85 ; Société de Laboratoires électro-chimiques, un franc ; le comte Sobanski, 540.000 fr. ; le comte Jean d'Archauges, 350.000 fr.

Le tribunal dans son jugement déclare notamment qu'il n'a jamais commencé d'expérience sérieuse, que, selon les experts, son appareil était un tissu d'absurdités et que l'ensemble des faits qui lui sont reprochés constituent des manœuvres frauduleuses et des escroqueries.

Lorsque le jugement a été rendu, Dunikowski s'est incliné devant le tribunal



DUNIKOWSKI avec un de ses enfants

et a dit, avec son accent polonais très prononcé : « Je demande à embrasser mes enfants ».

Mme Dunikowski, qui avait assisté à toutes les précédentes audiences, ne se trouvait pas dans la salle. La permission d'embrasser ses enfants a été accordée à Dunikowski qui a été emmené dans une petite salle où il a pu voir ceux qu'il va quitter.

(LIRE LA SUITE EN DEUXIEME PAGE)

LES CONFLITS DU TRAVAIL DANS NOTRE REGION LA GRÈVE DES TISSEURS D'ARMENTIÈRES-HOULPLINES

LE MOUVEMENT PREND DE L'AMPLEUR ET ATTEINT UNE USINE D'HAZEBROUCK DES GREVISTES UNITAIRES SE SONT LIVRES A DES VIOLENCES



La barricade gardée par les gendarmes et que des grévistes ont en partie arrachée, le long de la gare des marchandises, dans la rue de Comines, à ARMENTIÈRES.

Dans Armentières, où les tissages ont fermé leurs portes, où les sirènes se sont tues, où les métiers ont arrêté leur cadence, la grève sévit tenace et avec tout ce qu'elle comporte de tragique à l'époque présente.

Samedi, fin de semaine, deuxième jour effectif de la grève générale, il n'y a pas eu d'événements, particulièrement saillants, ni de manifestations très graves, mais la ville connaissait une animation intense : forces de police qui parcouraient les rues, ouvriers se rendant aux réunions, piquets de grève aux alentours des tissages et de la gare.

Ce mouvement subit de grève revêt actuellement un caractère spécial : tous les grévistes, même les vieux ouvriers qui se sont signalés, leur vie durant, par leur dévouement à l'égard de la firme qui les emploie depuis très longtemps, sont unanimes pour faire front, dans un élan spontané, sincère et confraternel et se rallient d'un commun accord à l'opinion de la grève contre les exigences des patrons.

Ouvriers du syndicat libre, ouvriers du syndicat confédéré, ouvriers du syndicat

(LIRE LA SUITE EN DEUXIEME PAGE)

Tout le monde lira aujourd'hui, en deuxième page, notre nouveau feuilleton

NEMROD & Cie

le chef-d'œuvre du grand romancier Georges OHNET

LA PROPAGANDE EN FAVEUR DU LAIT

Le Comité régional a assisté hier à Lille, à l'École Fombelle, aux préliminaires de l'expérience tentée sur 300 enfants



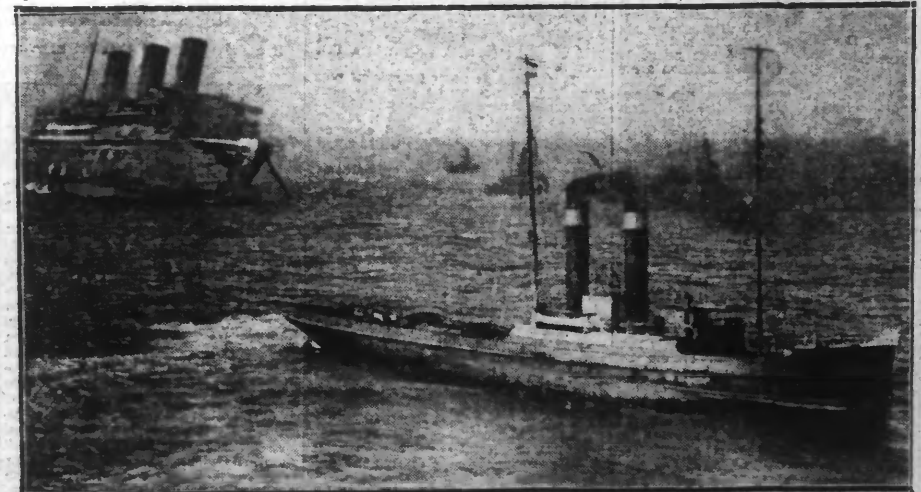
EN HAUT : Les membres du Comité Régional de propagande pour le lait ; en bas : le Centre, M. RAGHEBOOM, adjoint, représentant le maire de Lille, entouré de MM. LUCAS, directeur général du Comité National, MARECHAL, et GUILBAUT, conseillers généraux. — EN BAS : La pesée des enfants à l'école Fombelle, rue Lafargue, à Lille.

Nous avons donné, dans un précédent article, les raisons qui ont guidé l'action entreprise par le Comité National de propagande pour le lait. Les démonstrations entreprises simultanément dans plusieurs régions de France ont obtenu dans le Nord le meilleur accueil et des groupements agricoles et des autorités administratives.

La ville de Lille, notamment, a accueilli avec une collaboration la plus large et l'effort

L'« Atlantique » brûlait encore hier

Le ministre de la marine marchande a constitué un comité d'expertise et une demande d'enquête parlementaire a été présentée



« L'ATLANTIQUE » arrivant à Cherbourg tiré par les remorqueurs

Ainsi que nous l'avons annoncé hier, le paquebot « L'Atlantique » a mouillé en rade de Cherbourg, samedi à 9 heures 40.

A son arrivée, l'immense navire était entouré de dix remorqueurs. Il était illuminé, ayant le double feu blanc sur mâts et les feux rouges et verts indiquant babord et tribord ; tous ces feux formaient dans la rade, déjà éclairée par la lune, un véritable feu d'artifice mobile. Le spectacle était grandiose, quoiqu'un brouillard épais, le navire forme une masse noire. Sur l'avant, à la partie supérieure dévorée par l'incendie, s'échappait encore un léger nuage de fumée. Les passerelles supérieures sont effondrées et l'on voit le jour au travers. Plus loin, le pont arrière est intact et l'on y voit flotter le pavillon français. Tout à fait à l'arrière du navire, on voit aller et venir un petit lumignon qui indique la présence de quelques hommes, notamment du commandant Schoofs, qui a tenu à être à bord pour faire entrer son navire.

L'incendie n'était pas encore éteint à ce moment.

Le lieutenant Even a été opéré

L'enquête continue. Il y avait encore une douzaine de personnes à entendre parmi les rescapés qui, pour la plus grande part, sont partis pour leurs destinations respectives.

Les remorqueurs « Iroise » et « Abeille 24 » sont sérieusement avariés

Hier matin, les remorqueurs entouraient toujours la coque de l'« Atlantique » et l'« Abeille 24 » ont de sérieuses avaries. Le remorqueur n'avait pas bougé de la position où on l'avait laissé la veille ; 150 de gîte environ menaçant de s'accroître par suite des fortes d'eau. Un fil de fumée noire s'échappait des cheminées à peu près intactes.

(LIRE LA SUITE EN DEUXIEME PAGE)

NOTRE CONCOURS DE LA PLUS BELLE HISTOIRE :: :: ::

4.000 PRIX valant 310.000 FR.

- Liste des lauréats — SUITE —
- Du 2.555 au 2.560 prix : Un étui à cigarettes « Protector » n° 10 cigarettes, valeur 26 francs.
 - 2.555e. — Mme VAN OEVERVELDT Louise, rue des Brigittines, 23, LILLE.
 - 2.556e. — M. GOSSARE Louis, rue Marabout, 68, à BRUAY-EN-ARTOIS.
 - 2.557e. — Mme DANBACH Pauline, rue Dumoulin, 34, à LAMBERSART.
 - 2.558e. — M. CASTEL René, Grande Rue, 6, à FÉTTI-COINGY.
 - 2.559e. — M. TEINT Georges, 31, rue Prouvost, à LILLE.
 - 2.560e. — M. STOESEL Léon, rue des Bateliers, 12, à LILLE.
 - 2.561e. — Mme PONSIGNON Lucie, rue du Sapin Vert, 550, à WATTRELOS.
 - 2.562e. — Mme VANHULLEBRU Marguerite, rue Victor Hugo, 60, au MARAIS-DE-LOMME.
 - 2.563e. — Mme HOORNAERT Madeleine, rue de Gand, 333, à TOURCOING.
 - 2.564e. — M. ROGIER Marceau, 68, rue Jules Guesde, à LILLE.
 - 2.565e. — Mme VANDENBROUCK Léonie, chausée Denis Papin, 41, à TOURCOING.
 - 2.566e. — M. DUQUESNE Jules, 26, rue Echevin, à LYS-LEZ-LANNOY.
 - 2.567e. — M. PYCK Théophile, rue des Moulins, 5, à HAUBOURDIN.
 - 2.568e. — M. RINGUIERE Alphonse, rue Doudin, 34, à LILLE.
 - 2.569e. — Mme CAPPELLE Louis, rue du Général Sobanski, 187, TOURCOING.
 - Du 2.570 au 2.630 prix : Une blouse n° 5 (cousin assorti), double tissu, fermeture dessus, valeur 25 francs.
 - 2.570e. — Mme DUVINAGE Marie, rue des Poilus, 111, à WATTRELOS.
 - 2.571e. — M. BARRIOS Roger, rue Pasteur, 70, à HEM.
 - 2.572e. — M. DUFNERR Victor, cité Jolivet, à LOMME.
 - 2.573e. — Mme OCOUS Marcelle, rue Jules Ferry, à WATTIGNIES-L'AR-REBRISBAU.
 - 2.574e. — M. DESREUMAUX Jules, qual de la Base-Délic, 31, à LILLE.
 - 2.575e. — Mme DECALLONNE Madeleine, rue Ernest Mayer, 20, à FIVES-LILLE.
 - 2.576e. — M. SPIELERS Georges, impasse Diderot, 17, à WASQUEHAL.

(LIRE LA SUITE EN DEUXIEME PAGE)